



Compte-rendu du conseil municipal du 06 juillet 2021

L'an deux mil vingt et un, le six juillet à vingt-heures et trente minutes, le conseil municipal de Fleuré, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Vivian PERROCHES, maire.

Étaient présents : Mmes et MM· Jacques DESPLEBIN, Andrée GERLAND, Annette HENAULT, Denis LACOUR, Yann MÉHEUX-DRIANO, Jean-François NEVEU, Vivian PERROCHES, Stéphanie PINOGES, Fabrice PITAUD, Céline RIQUER, Florence TUCHOLSKI

Absents :

Excusés : M· Yannick JAUCEN, Mme Isabelle LAPLANCHE, M· Mathieu OLLIVIER (a donné son pouvoir à M· Vivian PERROCHES, Mme Anne-Claire SIMON (a donné son pouvoir à Mme Florence TUCHOLSKI)

Secrétaire de séance : Mme Céline RIQUER

Assiste : M· Ronan KERDELHUÉ, secrétaire de la collectivité

✓ **Approbation du compte-rendu du 26 mai 2021**

Mme Florence TUCHOLSKI demande à remplacer page 5 « pour les décorations du marché de Noël » par « pour les décorations des animations de Noël ».

01/06-07-2021 Somme allouée pour un cadeau aux agents lors du départ à la retraite

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,

DECIDE :

- de valider le principe d'un cadeau offert pour le départ en retraite dans la limite de 25,00 € par année de travail effectif
- d'autoriser M· le maire à signer tout document découlant de cette décision

02/06-07-2021 Mise à jour du tableau des effectifs

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **MODIFIE** comme suit le tableau des emplois :

TABLEAU DES EFFECTIFS AU 1ER JUIN 2021

services	grades	fonctions	statutaires		non statutaires	pourvu	date création	agents concernés
			T.C.	T.N.C.				
ADMINISTRATIF	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	secrétaire de mairie			35h	X	01/02/2016	KERDELHUÉ Ronan
	Adjoint administratif	secrétariat / accueil / bibliothèque	35h			X	01/04/2021	ROBERT Catherine
MEDICO-SOCIAL	Agent spécialisé principal de 2 ^{ème} classe des écoles maternelles	ATSEM		29,5/35 ^{ème}		X	01/11/2013	MÉHEUX-DRIANO Française
TECHNIQUE	Adjoint technique	entretien bâtiments / voirie	35h			non pourvu	01/03/1994	
	Adjoint technique	espaces verts / voirie	35h			X	01/04/2004	JOYEUX Didier
	Adjoint technique	espaces verts / voirie	35h			X	01/03/2017	HERVOCHE Didier
	Adjoint technique	agent d'entretien /cantine		22/35 ^{ème}		X	01/05/2006	JOSEPH Isabelle
	Adjoint technique	ATSEM		30/35 ^{ème}		non pourvu	01/01/2008	NAUD Virginie
	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	cantine		31/35 ^{ème}		X	01/11/2013	PAINAULT Isabelle
	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	fonctions atsem /cantine garderie / entretien locaux		31/35 ^{ème}		X	01/11/2013	BURJADE Christel
	Adjoint technique	fonctions atsem /cantine garderie /entretien locaux			25/35 ^{ème}	X	04/12/2017	USÉ Sabrina

- **PRECISE** que les précédentes délibérations fixant le tableau des effectifs de la commune sont abrogées à compter de l'entrée en vigueur de la présente.
- **DIT** que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondant aux emplois et grades ainsi créés sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Réorganisation école

M. le maire informe avoir reçu par mail le 29 juin dernier l'annonce officielle de la fermeture du 5^{ème} poste implanté sur l'école primaire Yannick Dreux. Il précise avoir rencontré depuis le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale (DASEN) et lui avoir fait part de son mécontentement quant à la diffusion tardive de cette décision. Il s'étonne qu'elle n'ait pas provoqué de contestation de la part des parents d'élèves et précise que la mairie était prête à les soutenir.

M. le maire estime qu'il est nécessaire de fermer une classe et ajoute que l'équipe enseignante a transmis à la mairie un nouveau planning organisationnel. Puis il donne la parole à M. Jacques DESPLEBIN, en charge des affaires scolaires.

M. Jacques DESPLEBIN précise que la commission ne s'est pas réunie depuis l'annonce de fermeture d'une classe. Il informe qu'à l'exception de Mme Carole CAVALLO qui est sur le départ, toute l'équipe enseignante reste en place. Mme Carole CAVALLO enseignait dans la dernière classe construite, au bout du bâtiment scolaire. M. Jacques DESPLEBIN propose de fermer cette classe pour éviter de désorganiser le fonctionnement éducatif actuellement en place.

Mme Andrée GERLAND indique qu'elle est partagée : le maintien d'une 5^{ème} salle peut être utile mais nécessite de l'entretien de la part du personnel des écoles.

M. Jacques DESPLEBIN rappelle qu'une 5^{ème} salle reste ouverte : la bibliothèque de l'école.

M. le maire précise que l'inspecteur académique conseille de fermer la bibliothèque de l'école car sa présence peut être un frein à la fréquentation de la bibliothèque municipale.

Mme Florence TUCHOLSKI rappelle que les acteurs associatifs demandent un espace et que cette nouvelle salle disponible pourrait leur être prêtée.

Après débat, il est décidé de fermer la classe vacante.

Puis M. le maire lit un courrier de l'équipe enseignante demandant la mise à disposition de deux ATSEM et proposant une réorganisation de leur planning.

Après débat, M. le maire indique qu'une réponse sera apportée aux enseignants : leur demande sera satisfaite, sous réserve que les modifications de planning soient acceptées par le personnel concerné et qu'elles respectent le code du travail (temps de pause, ...).

Mme Florence TUCHOLSKI regrette les difficultés de dialogue entre l'école et la mairie.

M. Jacques DESPLEBIN rapporte différents points évoqués lors du conseil d'école du 15 juin dernier :

- demande d'un changement de revêtement au sol de la classe de PS/MS.*

M. le maire rappelle que ce point a déjà été statué lors d'un conseil d'école précédent.

- demande du maintien de l'accessibilité de la classe vacante*

Le conseil municipal ne souhaite pas accepter cette demande.

- intervention CCVC sur le recyclage des déchets appréciée*
- demande de mise en place d'un composteur et d'un poulailler*
- bilan positif du retrait du bâtiment modulaire (Algeco)*

03/06-07-2021 Renouveaulement du film de présentation de la commune

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :

- *DECIDE de retenir l'offre de Victor Gagneux d'un montant de 435,00 € TTC sous réserve d'avoir confirmation de la part de ce dernier du maintien de sa proposition.*

04/06-07-2021 Réalisation d'une fresque sur le mur de la Poste

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :

- *DECIDE de retenir l'offre de la société Horizon Décor pour un montant de 15 400,00 € TTC*

La séance est levée à 22h30